RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nadège Havet
Sénatrice du Finistère

Didier Le Gac
Député du Finistère
3ème circonscription

Monsieur Édouard Geffray

Ministère de l'Éducation nationale

110, rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Lannilis, le 03 novembre 2025

Dossier suivi par Alexandra Rio - 06 82 15 97 94

Objet : Pérennisation de l'option « science de l'ingénieur » du Collège de Kerallan à Plouzané

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le courrier envoyé à votre ministère le 27 juin 2025 par les enseignants du collège de Kerallan à Plouzané. Ils y sollicitent une reconnaissance officielle et un financement pour leur option « Science de l'ingénieur », une initiative qui répond à deux enjeux majeurs : préparer les compétences dont les entreprises françaises ont cruellement besoin, notamment en matière d'ingénieurs et de techniciens, et promouvoir l'égalité d'accès aux filières scientifiques entre les filles et les garçons.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lors de l'inauguration de l'extension du collège, les élèves ont présenté leurs travaux sur les énergies marines renouvelables, démontrant comment les sciences, enseignées de manière concrète et ancrée dans les réalités locales, peuvent passionner les jeunes et lever les freins aux vocations scientifiques. Pourtant, contrairement aux options littéraires ou artistiques, aucune offre équivalente n'existe aujourd'hui dans notre département pour les disciplines scientifiques au collège. Cette absence prive de nombreux élèves, et particulièrement les filles, d'une chance de révéler leur potentiel dans ces domaines.

À Kerallan, cette option, qui réunit autant de filles que de garçons, prouve qu'une pédagogie innovante peut briser les stéréotypes et créer un vivier de talents diversifié, essentiel pour répondre aux défis industriels et technologiques de demain. Jusqu'ici portée par l'engagement des enseignants et les moyens limités de l'établissement, elle mérite d'être soutenue pour garantir sa pérennité, offrir à tous les élèves les mêmes opportunités et favoriser ensuite le choix des options scientifiques au lycée.

Les élèves, qui pourraient vous expliquer comment le granit peut flotter sous certaines conditions – démystifiant ainsi une légende bretonne –, illustrent parfaitement l'esprit de cette démarche. Comme nous vous l'évoquions dans notre courrier du 27 octobre 2025 sur un autre projet finistérien, ces initiatives montrent à quel point élèves et enseignants sont mobilisés pour faire évoluer les choses.

Nous serions honorés de vous accueillir dans le Finistère pour vous en faire la démonstration plus en détail.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre respectueuse considération.





Nadège Havet
Sénatrice du Finistère

Didier Le Gac
Député du Finistère